SST01 – Référent harcèlement

Cette formation permet de transmettre aux participants les connaissances et d'acquérir les compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) pour exercer efficacement leurs rôles de référents harcèlement.

PUBLIC Référents harcèlement	**DURÉE** 1 jour	**FORMAT** Présentiel – Distanciel – Hybride
NOMBRE DE PARTICIPANTS 4 à 12 stagiaires	**LIEU / DATES** Possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise partout en France dans vos locaux ou dans un tiers-lieu à définir. Dates à définir avec l'entreprise et le CSE.	**TARIF** 300 € HT par stagiaire Sur devis pour une formation en intra-entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier le cadre légal, la réglementation et connaître les différentes notions en matière de harcèlement,
- Maîtriser le rôle de référent et les actions possibles,
- Savoir identifier et réagir face à des situations de harcèlement, des demandes de salariés et des recueils de faits.

PROGRAMME

01 · Connaître le cadre légal et réglementaire relatif au harcèlement et aux référents harcèlement	**02 · Connaître les notions de harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes**
03 · Identifier les comportements assimilables à du harcèlement	**04 · Evaluer les conséquences du harcèlement sur les victimes**
05 · Maîtriser les missions du référent	**06 · Maîtriser les principales actions possibles : actions de prévention, actions curatives, actions d'urgence, plan d'actions annuel**
07 · Maîtriser la conduite d'entretiens et d'enquêtes	

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La méthodologie prévoit des apports de connaissances, des sensibilisations vidéos, des exercices à partir de cas pratiques et des études de cas.

ÉVALUATION

Positionnement initial • Positionnement final • Vérification des acquis en fin de formation • Recueil de la satisfaction.

INTERVENANT(S)	MODALITÉS PRATIQUES
FAURE Florian, Ergonome Européen (Eur.Erg.®) HACHET Céline, PhD Psychologue du Travail FORMET Elsa, Psychologue du Travail **CONTACTS** florian.faure@imest.fr contact@imest.fr cse@imest.fr	La formation est réalisable : - en intra-entreprise partout en France dans vos locaux ou dans un tiers-lieu à définir - en inter-entreprise dans un tiers-lieu à définir